

UNE MAUVAISE FABLE

L'assemblée générale du 13 mars dernier célébrait les 25 ans d'existence de la FFVL. La litanie des discours fut émaillée d'une série de questions graves, posées par Jean-Claude Diethrich, concernant notamment une suspicion de malversation d'assurance. Aucune réponse explicite n'a encore été apportée.

La célébration des 25 ans de la FFVL aurait pu donner lieu à une célébration émouvante ou à un élan vers l'avenir inspiré par l'évolution des techniques et la présence au fond de la salle d'une

délégation tumultueuse de jeunes cerfs-volistes. On a eu droit aux discours habituels, à la litanie des autosatisfactions et à une pénible justification du bien-fondé de la politique actuelle. Le pouvoir consume ceux qui l'embrassent, est-on tenté de se dire devant le peu de flamme et de spontanéité qui émane des dirigeants du vol libre. Seul le vice-président, Jean-Michel Payot, essayait de dresser une perspective à travers un projet pompeusement appelé "Vol Libre 2 000", qui regroupe un ensemble d'idées intéressantes. Parmi celles-ci, créer une assemblée des présidents de ligues dotée d'un pouvoir consultatif, faire évoluer l'image de la compétition et communiquer toujours plus...

Rien ne semblait pouvoir troubler le bon déroulement de l'assemblée, pas même les questions sévères posées par Jean-Claude Diethrich, un ancien cadre technique, à l'issue du rapport du trésorier Christian Boiseaux. Ces questions portent essentiellement sur la gestion

hasardeuse des cotisations d'assurances des licenciés. En particulier sur les compléments d'assurance des moniteurs qui seraient indus car compris à l'origine dans le contrat-groupe négocié avec l'assureur. Il aurait été versé au cabinet Castany des sommes de 25 % supérieures en moyenne à celles dues. Jean-Claude Diethrich s'est interrogé sur la plainte déposée par l'assurance Axa à l'encontre du courtier de la fédération, qui a débouché sur la remise en cause du rôle d'intermédiaire du cabinet Castany. Enfin, sur un plan plus anecdotique, il a mis en cause la validité de certaines notes de frais présentées par le directeur technique national, Michel Ambal et par le responsable de la commission cerf-volant, Jean-Louis Ducret.

Tandis qu'un silence de plomb plane dans la salle, l'avocat de la fédération, Daniel Riggi, explique que les contrats d'assurance sont par nature complexes, portent sur des sommes forfaitaires et sont renégociés périodiquement à la date d'échéance. Pour lui, les contrats évoluent en permanence et tout paraît normal. Puis le débat est soudainement interrompu tandis que l'on fait entrer les présidents

des fédérations allemande et suisse, venus en relations de bon voisinage. Après le repas, les questions diverses reprennent leur cours, sans que personne ne juge bon de remettre la question des assurances sur le tapis. L'AG se termine par une tombola, comme à la télé.

Il est consternant que trois mois après cette AG, le président Gérard Blandin n'ait toujours pas cru bon de répondre à ces questions ouvertes, alors qu'il était implicitement visé. Une lettre ouverte détaillant ces questions a depuis été diffusée par Jean-Claude Diethrich.

Depuis des années, le dossier des assurances est le domaine réservé de Gérard Blandin. Il répète à chaque assemblée générale qu'aucune autre compagnie d'assurance ne souhaite couvrir les risques liés au vol libre et que nous devons nous estimer heureux de la relation de confiance et d'amitié entretenue avec Alain Castany, qui permet de faciliter le traitement des dossiers. La position adoptée par tous les représentants de la fédé est de dire que l'on ne peut pas donner libre cours à des rumeurs. L'un des juristes proches du président déclare : "Le vulgus pecum n'est

RADIOS VHF

à partir de 1 190 F TTC

NOUVEAU



Toutes les grandes marques aux meilleurs prix :

- Motorola ■ Kenwood ■ Yaesu
- Alinco ■ Icom.

SAV intégré, réparation toutes marques. Expédition express dans toute la CEE et DOM TOM. Matériel agréé Radio-Amateur.

STERÉANCE ÉLECTRONIQUE

82, rue de la Part-Dieu - 69003 Lyon
Tél : 04 78 95 05 17 - Fax : 04 78 62 05 12
E.mail : stereance@imaginet.fr



pas en mesure de discerner les tenants et aboutissants de problèmes beaucoup trop techniques."

Politique, quand tu nous tiens !

A la suite de la plainte déposée par l'assurance Axa à l'encontre du cabinet Castany (le courtier de la fédération), une enquête est menée par le SRPJ de Paris. Il n'est donc pas possible de se prononcer sur des éléments de l'enquête, mais on peut légitimement s'interroger sur le fonctionnement d'un système qui s'est échafaudé depuis treize ans. La moitié de l'histoire de la fédération est marquée du sceau de Gérard Blandin. Il a travaillé comme un forcené pour bâtir quelque chose de grand. Mais dans le même temps, il écartait de façon systématique tous ceux qui apportaient une quelconque différence. Parmi les bénévoles écartés du comité directeur, autant que parmi les employés de la fédération virés sans ménagement, des rancœurs se sont accumulées et se traduisent par des commentaires féroces qui vont en s'intensifiant. Le problème des assurances joue en fait le

rôle de détonateur dans un système verrouillé. Richard Walbeck, champion de France de delta en titre et membre du comité directeur (CD), est parti en croisade contre le directeur technique national. Il a décidé de mettre la pression publiquement sur la manière dont les décisions sont prises au sein du CD et de ne plus se cantonner au rôle de potiche qui est celui de la plupart des jeunes du CD. La fin de règne du président Blandin s'annonce chaotique. Parmi les cadres techniques influents, certains évoquent en privé la nécessité pour lui de partir en douceur et misent déjà sur Jean-Michel Payot comme successeur.

Au Mondial de l'air à Gap, nous avons rencontré Alain Barthère, professionnel reconnu dans le monde du vol libre et directeur du centre VLD sud, dont Alain Castany et René Coulon sont les propriétaires. Il est aussi le conseiller personnel de Gérard Blandin pour les questions techniques. Il connaît donc bien tous les acteurs de cette affaire. Pour lui, Gérard Blandin est au-dessus de tout soupçon, mais il avoue qu'Alain Castany n'est peut-être pas si recommandable que cela. "C'est pourquoi nous l'avons écarté de l'organisation de la deuxième édition du Mondial de l'air". Il est tout de même étonnant que l'on évacue aussi vite l'un des acteurs clés du vol libre ces dernières années et qui reste toujours l'annonceur privilégié de toutes les bonnes causes de Gérard Blandin.

On aimerait être sûr qu'une mauvaise fable n'est pas en train de se dérouler sous nos yeux, mettant en scène le président, l'assureur et le patron de presse. La meilleure façon de nous en convaincre serait de répondre ouvertement aux questions posées par Jean-Claude Diethrich. Toute communication doit être spontanée pour être efficace.

Xavier Rémond



Jean-Paul Budillon